



Le 15 novembre 2012

**« La coopération en matière de défense entre la France et l'Allemagne »**  
**Séminaire IRIS/SWP**

CHRISTIAN CAMBON

SENATEUR  
DU  
VAL-DE-MARNE

[www.senateursump94.fr](http://www.senateursump94.fr)

VICE-PRÉSIDENT  
DE LA  
COMMISSION  
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
DE LA DÉFENSE  
ET DES FORCES  
ARMÉES

MAIRE  
DE  
SAINT-MAURICE

**Intervention de Christian CAMBON**

**Dans quels domaines coopérer ?**

Mesdames, messieurs,

Je voudrai tout d'abord remercier l'IRIS et la SWP d'avoir pris l'initiative de nous rassembler aujourd'hui pour continuer et faire progresser notre réflexion sur la coopération de défense entre nos deux pays. Depuis plus d'un an beaucoup d'efforts ont été faits dans ce domaine avec, en ligne de mire, le cinquantenaire du traité de l'Elysée et, fin 2013 un conseil des ministres de la défense qui sera sans doute décisif pour la mise en œuvre de la « lettre de Weimar ».

Mon rôle n'est pas de lister les domaines de coopération possibles. Il y a ici de plus grands spécialistes que moi qui en parleront, que ce soit pour la mise en œuvre de la lettre de Weimar ou encore pour le contenu de la lettre d'intention signée à Eurosatory l'été dernier entre la DGA et la BWB (Bundesamt für Wehrtechnik und Beschaffung).

Tout en étant bien persuadé qu'il nous faut construire sur ce qui nous rassemble et non pas sur ce qui nous oppose, je voudrai dire ici que pour relancer une coopération qui a un beau passé mais qui est quasi moribonde, il faut partir d'un socle commun sur lequel bâtir.

Ce socle existe-t-il ? En d'autres termes partageons nous une vision stratégique, une analyse des menaces communes ?

Si je me réfère aux débats que nous avons eus lors sur le concept stratégique de l'OTAN, ou même aux échanges lors des réunions de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, dont le dernier opus vient d'avoir lieu à Prague le week-end dernier, la réponse est pour le moins nuancée.

Nous le savons, nous avons un point de divergence fondamental sur la dissuasion nucléaire. Les allemands plaignent pour une Europe dénucléarisée dans la ligne du discours du président Obama de Prague quand nous considérons que la dissuasion française n'est pas négociable, qu'elle est notre assurance vie et que, le cas échéant, elle pourrait être étendue à d'autres pays. A Lisbonne, le fait que les dissuasions britanniques et françaises sont complémentaires et participent à la dissuasion de l'Alliance a été réaffirmé.



Logiquement, les allemands voient dans la défense anti missiles un substitut à la dissuasion quand nous la considérons comme un complément. Cela aussi a été redit dans le concept stratégique d l'OTAN et à Chicago. Il n'en reste pas moins que nos deux pays divergent profondément sur ce point et que cela a des conséquences sur nos coopérations à venir comme par exemple sur les ravitailleurs.

Sur les menaces, nous identifions bien les mêmes risques qui pèsent sur nos nations et sur l'Europe, en particulier le terrorisme, mais nous différons sur les moyens à employer pour l'éradiquer. C'est toute la question de la doctrine d'emploi de nos forces et sur les processus de décision : boucle courte pour la France, comme pour les Etats-Unis et le Royaume Uni du reste, boucle parlementaire pour l'Allemagne.

D'une manière générale, nos opinions publiques en Europe et leurs gouvernants tendent à écarter l'idée de guerre. Lors d'une table ronde organisée par l'IHEDN le 6 janvier dernier, notre collègue du Parlement européen, Alain Lamassoure, notait avec une grande pertinence d'analyse que nous avons construit l'Europe contre la guerre et, qu'en conséquence, nous avons beaucoup de difficultés à penser que l'Europe peut faire la guerre. Cette analyse, que ne font ni la France, ni le Royaume Uni, est faite par beaucoup de pays européens qui ont cru pouvoir cueillir les « dividendes de la paix » et qui s'en remettent au parapluie américain au sein de l'OTAN. Lamassoure ajoutait que « *nous agissons dans le non agir. Nous envoyons nos troupes mais à condition qu'elles ne fassent pas la guerre, et si l'on peut ne pas les envoyer c'est encore mieux* ». C'est une attitude générale qui ne concerne pas seulement les caveats mis par certains pays aux règles d'engagement de leurs troupes. Je ne parle même pas de l'allergie de l'opinion aux pertes humaines que ce soit celles de nos soldats ou celles des civils.

Nous connaissons tous ces faits. **La première chose que nous avons à faire, le premier chantier politique, qui n'empêche pas de relancer des initiatives sur les programmes et les capacités communes, c'est d'établir un dialogue stratégique et de l'établir au niveau politique.**

De ce point de vue, je me félicite que ce dialogue existe entre nos exécutifs à l'initiative à l'origine de nos ministres de la défense Thomas de Maizières et, successivement, Hervé Morin, Gérard Longuet et, à présent Jean-Yves Le Drian pour la partie française. Continuité qui marque bien la volonté politique d'avoir un axe franco-allemand fort.

Je me félicite également des résultats du 14<sup>ème</sup> conseil des ministres franco-allemands du 6 février dernier pour « renforcer les moyens de la sécurité et de la défense européennes ». Vous savez aussi que l'Allemagne a un représentant, M. Ichinger, au sein de la Commission du livre blanc.

**Il est fondamental que ce dialogue des exécutifs soit suivi, en parallèle, d'un dialogue des législatifs.**



Le dialogue parlementaire que nous avons entamé le 18 janvier dernier, ici même à Berlin à l'invitation déjà de la SWP, est un élément fondamental pour établir ce socle d'accord et de coopération.

Le président de notre commission, Jean Louis Carrère, avait proposé lors de cette réunion d'institutionnaliser ce dialogue et de le rendre régulier. C'est la raison pour laquelle il avait invité son homologue, Mme Susanne Kastner, à tenir, à Paris, une nouvelle réunion des commissions du Bundestag, du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Nous avons proposé que ces réunions aient lieu tous les six mois avec un ordre du jour précis et, peut être des travaux de réflexions que chacune des commissions pourrait conduire sur les mêmes thèmes afin d'échanger et de rapprocher nos points de vue.

Cette réunion, qui a été repoussée en raison des élections en France, se tiendra le 10 décembre prochain et la participation d'une quinzaine de membres de la commission de la défense du Bundestag montre assez l'intérêt mutuel que nous portons à l'établissement de ce dialogue..

Nous avons proposé d'échanger nos analyses autour de quelques cas concrets comme le retrait d'Afghanistan et notre vision de ce pays après 2014, le soutien de l'intervention de la CEDEAO au Mali, la stratégie européenne au Sahel, ou encore l'évolution de la situation en Syrie. Les sujets délicats ne manquent pas et, pour chaque cas, il nous faut déterminer si nous avons une vision commune, une analyse similaire ou voisine qui puisse se traduire par des actes politiques au sein de l'Union européenne, à l'ONU et sur le terrain au niveau de l'aide et de l'assistance de toute nature que nous pouvons apporter.

**Donc, ma première conclusion c'est que le principal domaine de coopération est d'abord politique. C'est une question de volonté.**

L'autre axe ne relève pas de la volonté mais nous est imposé par la crise économique et financière qui nous frappe. Alain Lamassoure voyait dans le fait que « *nous sommes ruinés* », un espoir un peu paradoxal car, je le cite, « *nous allons être obligés de beaucoup mieux avec moins d'argent, non pas un peu moins d'argent, mais beaucoup moins.* » Si cela nous est imposé cela ne signifie pas que nous soyons passifs, bien au contraire.

La mutualisation et le partage, le pooling and sharing en Europe ou la smart defense à l'OTAN, ne sont plus des options. Ils nous sont imposés par la situation économique. De manière frappante, Alain Lamassoure disait : « *la menace c'est d'aboutir à 1.600.000 hommes sous l'uniforme coûtant 200 milliards d'Euros pour avoir 27 armées d'opérette. C'est très cher. En revanche, c'est une somme qui est tout à fait appréciable si nous avons l'utiliser avec le souci de faire face aux menaces communes qui pèsent sur nous dans ce XXIe siècle passionnant et dangereux. Il nous faut faire du Pooling & Sharing partout où l'on peut. Si sortons pas de la crise de la dette,*



*nous perdons toute indépendance. »*

Cette mutualisation et ce partage posent naturellement un problème de souveraineté puisque nous allons vers l'interdépendance, voire vers la dépendance les uns des autres. Notre réflexion doit donc porter sur les éléments de notre sécurité que nous pouvons partager ou même que nous sommes disposés à confier à d'autres. La réflexion initiée par l'Allemagne et la Suède après la réunion de Gand va dans ce sens.

Cette réflexion fondamentale ne peut que suivre et non précéder un accord sur une analyse stratégique commune et sur les moyens que nous sommes disposés à engager pour la mettre en œuvre qui constitue, je le disais tout à l'heure, le socle de toute coopération à venir.

Viendra ensuite une réflexion sur le cadre le plus pertinent de notre coopération : celui de l'Union européenne, ou bien celui de l'OTAN, qui se recoupent largement. Le désengagement des États-Unis qui est de plus en plus ouvertement annoncé par les parlementaires américains, comme ce fut le cas lors de la dernière réunion de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN à Prague le week-end dernier, pourrait aboutir à une fusion de ces deux cadres d'action. Le danger que j'y vois est que la mutualisation au sein de l'OTAN risque d'aboutir, par la standardisation, à la disparition de la base industrielle et technologique de défense européenne. Notre coopération doit impérativement porter sur la consolidation de l'industrie européenne de défense qui, je le rappelle dans une période de crise particulièrement sévère, est un secteur industriel qui crée des emplois directs et indirects, qui paie des impôts, qui est un des moteurs de la recherche et développement et qui exporte. De ce point de vue, l'échec de la fusion EADS-BAe est particulièrement regrettable. Au risque d'edisparaître nous ne pouvons plus tolérer la multiplication de matériels concurrents, aux séries courtes et au prix de revient élevés. Faute de rationalisation, ce sera l'industrie américaine qui remportera les marchés.

Construire une défense européenne dans le cadre de l'Union ou dans celui de l'OTAN reposera en tout état de cause sur un certain nombre de pays qui, clairement, sont ceux de l'accord de Weimar + : France, Allemagne, Pologne, Italie et Espagne auxquels il convient de rajouter le Royaume-Uni.

Je ne crois pas que le développement de coopérations bilatérales, du type de celle que nous avons entamée avec les accords de Lancaster House, pour peu qu'elles soient ouvertes, constituent un frein ou une limite à la coopération en matière de défense en Europe.

Je suis persuadé au contraire que la relance de la coopération franco-allemande, qui est nécessaire, en matière de défense comme en matière économique, à la construction de l'Europe, ne vient pas en concurrence, mais en complément d'autres types de coopération.

Les structures de coopération existent : accord de Weimar, initiative de Gand, agence européenne de défense, accord de Lancaster House etc. il ne tient qu'à nous de les mettre en œuvre.

Nous devons pour autant tirer une leçon des coopérations du passé : il nous



faut développer des programmes qui répondent à de réels besoins, généralement ceux des états-majors, éviter les rêves d'ingénieurs et la multiplication des spécificités nationales, décider l'application d'une préférence communautaire et renoncer à la règle du juste retour en privilégiant la seule compétence dans le pays où elle existe. La crise économique et la raréfaction des moyens budgétaires nous conduiront peut-être à cette sagesse. C'est mon souhait en conclusion.